

2012  PÉNITENTIELLE

A la rue ou en prison, le difficile exercice du droit de vote



KARIM SIAARI/LE REPUBLICAIN LORRAIN

Découragés par les démarches administratives qu'il faudrait mener, désabusés et sans illusions sur des lendemains meilleurs, nombreux sont ceux qui, dans la rue ou en prison, n'exercent plus leur devoir de citoyen.

De nombreux prisonniers ou sans domicile fixe ne comptent pas se déplacer lors des prochains scrutins. Les contraintes administratives, le sentiment d'exclusion et la démobilisation favorisent chez eux une abstention massive.

« Nous vivons à 100 à l'heure ici, je n'ai pas eu le temps de m'inscrire sur les listes électorales. » Ici, c'est en prison, là où nous avons joint par téléphone Alain*. Ce quinquagénaire purge une peine de longue durée dans le sud de la France. Entre les permissions, le travail, les démêlés avec l'administration pénitentiaire, il en a fini par « oublier » l'élection. « Je suis un peu honteux, reconnaît-il. On n'est pas nombreux à avoir fait les démarches administratives. »

À l'exception des cas où le juge décide d'une suspension des droits civiques, tout prisonnier français peut exercer son devoir de citoyen. Mais la procédure d'inscription sur les listes, puis de délivrance d'une procuration ou d'une permission de sortie, est souvent tributaire du bon vouloir du greffe et du directeur d'établissement pénitentiaire. « Il y a 190 prisons en France, aucune ne se

ressemble », explique Philippe Zoumeroff, coauteur de *La prison ça n'arrive pas qu'aux autres* (Albin Michel). « Si un directeur veut que ses détenus aillent voter, ils iront. Sinon... »

Sinon ils peuvent toujours se tourner vers François Korber, le « Robin des lois » des prisons, du nom de son association. Cet ex-détenu est un militant ardent des droits de ses anciens camarades. Lui qui s'était senti frustré de ne pas pouvoir voter durant dix ans, car privé de ses droits civiques, s'efforce aujourd'hui de motiver les personnes incarcérées en organisant des campagnes d'information. Une manière de faire sauter les verrous qui cadenassent psychologiquement les détenus. À l'écart de la société, « il n'y a plus de solidarité entre nous, on baisse les bras, nous ne croyons plus en rien ni en personne », reconnaît Alain.

Cet « aquoibonisme », les personnes sans domicile fixe le ressentent pareillement. « Voter, pourquoi faire ? », demande un jeune homme rencontré au nouveau centre d'accueil de la Mîe de Pain à Paris, l'Arche d'avenir. « La République est une royauté, avec sa cour composée de gens qui ne payent rien, ni voiture ni bouffe. Pendant ce temps, c'est nous qui faisons tourner l'économie du pays », se désole-t-il.

Licencié économique de son usine

depuis des mois, il a perdu femme et logement en même temps que sa foi en l'action publique.

Il n'aurait de toute façon pas pu voter le 22 avril prochain, car privé de carte d'identité. Or celle-ci est nécessaire à l'établissement de sa carte d'électeur. Quand elle n'est pas volée ou perdue, la pièce d'identité est parfois impossible à renouveler pour les SDF. « Je n'existe plus dans les fichiers de la préfecture, alors que je suis né à Paris », enrage un vieil homme qui vit dans la rue depuis de nombreuses années. Pour lui, la question de voter ou non ne se pose même plus.

Ainsi, sur les 750 personnes domiciliées à l'Arche d'avenir, seules cinq se sont vues délivrer une carte d'électeur la semaine dernière. Un jeune Antillais tente de mobiliser autour de lui : « Il faut aller voter, une élection, c'est comme la guerre. Tout le monde a une cartouche à disposition, vous devez la tirer. » Mais lui-même n'a pas effectué les démarches pour user de cette arme. Dans la rue, comme en prison, la vie s'écoule au jour le jour et n'offre que rarement le luxe de se préoccuper du lendemain.

OLIVIER FAYE

* Le prénom a été changé.

La proposition

« Une allocation d'autonomie pour les étudiants qui ne dépendent plus de leurs parents »

Emmanuel Zemmour, président de l'Union nationale des étudiants de France (Unef)

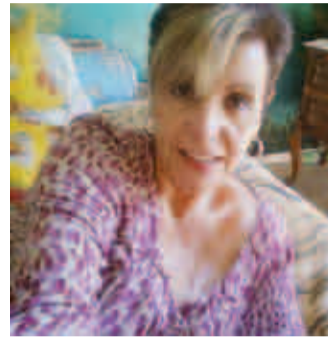
« Parmi les propositions que nous présentons aujourd'hui aux candidats, il y a la mise en place d'une allocation d'autonomie pour les 322 000 étudiants qui ont quitté le domicile de leurs parents et ne sont plus rattachés fiscalement à leur foyer. Généralement contraints de travailler tout en étudiant, ces jeunes sont dans bien des cas touchés par un phénomène

de paupérisation. Nous préconisons de leur verser une allocation égale au plus haut échelon de bourse. Celui-ci s'élève aujourd'hui à 460 €. À l'avenir, il faudrait le porter à 760 €. Cela permettrait, en y ajoutant l'aide personnalisée au logement, d'atteindre 900 ou 1 000 € par mois, le montant des besoins mensuels (alimentation, loyer, dépenses obligatoires, etc.) évalué par l'Observatoire de la vie étudiante. »

RECUEILLI PAR DENIS PEIRON

À L'HEURE DU CHOIX

« Marine Le Pen, elle représente la France »



Angèle Loubet
56 ans, agent d'accueil dans un collège de Béziers (Hérault)

Jusqu'au 18 avril, La Croix publie des portraits d'électeurs. Après les indécis, les déterminés.

Elle a voté pour Jean-Marie Le Pen en 2007 et votera pour sa fille en 2012. « J'adhérais déjà aux valeurs du père. Marine est encore mieux car elle est plus jeune et apporte quelque chose de différent. C'est quelqu'un de très vrai et d'humain. » Pour expliquer son choix, Angèle Loubet souligne sa volonté d'être respectée en tant que « Française ». « Je ne suis pas contre les étrangers, mais pour qu'on soit au-dessus d'eux dans notre pays. »

Agent technique dans un collège de Béziers, dans l'Hérault, où elle accueille les élèves aux entrées et sorties, elle ne comprend pas pourquoi elle devrait manger halal à la cantine. « Je

ne suis pas musulmane. Le cuisinier m'a dit que les lardons des spaghetti carbonara étaient halal », prétend-elle ! Si Angèle Loubet se dit sympathisante du Front, son ex-mari milite. « Chacun contribue comme il peut. » Elle s'attend à percevoir une petite retraite, ce qui l'« inquiète fortement ». Mais, surtout, elle estime faire partie des oubliés du débat politique. « On parle toujours des sans-papiers, des sans-logis, du 9-3, des quartiers... Dans les concours d'entrée aux grandes écoles, on privilégie d'abord les défavorisés. Mais on ne s'intéresse jamais à nous, ceux qui sont licenciés, qui gagnent le smic ou un petit salaire. On ne parle jamais des petits villages où il y a des problèmes. Marine, elle, nous représente. Elle représente la France. »

Angèle Loubet espère que la candidate du Front national sera élue. « Pour qu'on vive dans un pays où on est mieux considérés, en paix. Je ne veux pas que les pompiers se fassent caillasser dans les cités. » Les priorités de la future présidente seront, selon elle, de réduire l'immigration car « on arrive à saturation, on n'a pas de travail à donner », de réduire l'insécurité car « ce n'est plus vivable » et de redresser la France. Et si Marine ne parvient pas au second tour ? Alors elle votera pour Sarkozy, « à contre-cœur ».

ANNE-ISABELLE SIX
(à Montpellier)

EN BREF

VERTS

Eva Joly brièvement hospitalisée

La candidate d'Europe Écologie-Les Verts a été hospitalisée dimanche soir après être tombée dans un escalier à la sortie d'un cinéma. Transportée à l'hôpital Cochin, elle a subi des examens qui n'ont rien révélé d'anormal et devait quitter l'hôpital hier soir ou aujourd'hui. Selon son équipe, elle reprendra aussitôt sa campagne. La brève hospitalisation de la candidate Verte ne devrait donc pas perturber la campagne. La Constitution stipule que si un candidat « se trouve empêché, le Conseil constitutionnel prononce le report de l'élection ». Une situation qui ne s'est jamais produite.

Nicolas Hulot défend l'écologie sans appeler à voter Joly

Nicolas Hulot, qui avait été battu par Eva Joly lors de la primaire écologiste, a déploré sur France Inter et France 2 que les enjeux environnementaux soient absents de la campagne. « La crise économique a bouté la crise écologique hors de nos écrans radars », s'alarme l'ex-animateur. Il a en revanche refusé de dire s'il voterait pour Eva Joly, assurant qu'il se déterminerait « en temps utile ».

TÉLÉVISION

Les dix candidats invités ensemble sur France 2

La chaîne publique a annoncé hier que le 16 avril, l'émission politique *Mots croisés* se déroulerait avec les dix candidats ou leurs représentants. Jean-Luc Mélenchon, François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen réclamaient un tel débat. En revanche, Nicolas Sarkozy avait rejeté cette idée tandis que l'entourage de François Hollande se montrait très réservé.



BERTRAND GUAY/AFP